

Politique de dénonciation
Numéro d'identification

Annexe 1

Les dénonciateurs peuvent soumettre des rapports internes aux bureaux compétents suivants. Ceux-ci mèneront ensuite leur enquête et traiteront les rapports, selon le cas, en collaboration avec la Société du Groupe concernée, telle qu'identifiée à l'Annexe 3 :

dr. Máté Ferenc Smelka
Responsable Conformité international
OBO BETTERMANN Hungary Kft.
Hongrie
H-2347 Bugyi, Alsóráda str. 2.
E-mail : compliance@obo.de, ou smelka.mate@obo.hu

Téléphone portable : +0036 20 490-2967

Téléphone fixe : +0036 29 349-708

ou,

Sascha Hesse
Conseiller juridique (Intermédiaire responsable de la conformité)
OBO BETTERMANN Holding GmbH & Co. KG
Allemagne
Hüingser Ring 52, 58710 Menden (Sauerland)
E-mail : compliance@obo.de, ou sascha.hesse@obo.de

Téléphone portable : +49 151 11432833

Téléphone fixe : +49 2373 89-1232

Pour l'Allemagne, les réclamations au titre de la loi allemande relative au devoir de vigilance des entreprises dans la prévention des violations des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement (Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz, LkSG) doivent être soumises à l'adresse électronique suivante :

supplychain.complaints@obo.de